Dakar le 10/06/2022

A MONSIEUR LE CHEF DE BUREAU DE RECOUVREMENT

DES SERVICES FISCAUX DE DAKAR-PLATEAU

OBJET : **REGLEMENT DE NOTRE SITUATION FISCALE**

**Suite de la lettre N° courrier 1502**

Monsieur

Après avoir déposé notre situation fiscale auprès de vos services, nous avons entamé un audit de la comptabilité. C’est ainsi que nous avons constaté qu’il manquait des déclarations du mois de décembre, janvier, février et mars dans le dossier que nous vous avons fourni.

Cette dette fiscale est due à des TVA dont un de nos clients n’a pas régler les factures.

La dette fiscale est de 62 216 088 FCFA pour la période de décembre 2021, janvier 2022, février 2022 et mars 2022.

Par votre accord, nous allons régler une partie de cette dette soit 20 000 000 francs CFA et négocier le reste.

Dans l’attente d’une suite favorable, veuillez, Monsieur agréer nos salutations distinguées.

**SGTM-SENEGAL**

PJ : tableau récapitulatif des sommes dues